

# PLAN LOCAL D'URBANISME DE FRAUENBERG



## ANNEXES SANITAIRES

APPROBATION : 14 octobre 1981

APPROBATION DE LA REVISION PAR  
D.C.M. DU : 15 décembre 2005

Date de référence : Décembre 2005

**A4** Atelier d'Architecture et d'Urbanisme

Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte DPLG  
8, rue du Chanoine Collin - 57000 Metz  
Tél 03 87 76 02 32 - Fax 03 87 74 82 31  
E-mail : [a4atelier@numericable.fr](mailto:a4atelier@numericable.fr)

# PLAN LOCAL D' URBANISME

## DE LA COMMUNE DE FRAUENBERG

### CHRONOLOGIE DE LA PROCEDURE

#### PROCEDURE D'ELABORATION

<i>PRESCRIPTION</i>	<i>ARRETE</i>	<i>PUBLICATION</i>	<i>ENQUETE PUBLIQUE</i>	<i>APPROBATION</i>
27/10/78		31/12/80	16/02/81	14/10/81

#### APPROBATION DE REVISION

1	15/12/05		


#### APPROBATION DE MODIFICATION

1	12/11/87		
2	02/06/95		


#### ARRETE DE MISE A JOUR

1	26/09/85		
2	11/04/89		
3	15/11/93		
4	09/01/98		
5	26/11/02		


**NOTICE EXPLICATIVE  
ANNEXE SANITAIRE  
EAU POTABLE**

La commune de FRAUENBERG qui fait partie du Syndicat des Eaux de la Blies, est alimentée par un réseau complet d'adduction d'eau potable réalisé en 1960.

L'eau provient du réservoir surélevé de 750 m<sup>3</sup> de capacité, situé sur le ban de SARREGUEMINES-FOLPERSVILLER, et du réservoir semi-enterré de 1000 m<sup>3</sup> à FRAUENBERG.

Le réseau établi en tuyaux de fonte de 60 à 125 mm assure correctement la distribution de l'eau dans toute la commune.

Le service d'incendie est assuré normalement sur les conduites maîtresses Ø 125 et 100 mm par des poteaux d'incendie Ø 100 mm.

La desserte des zones d'extension de la commune telles que prévues dans le PLU nécessitera la réalisation d'extensions du réseau qui feront l'objet d'études précises lors du projet d'aménagement de ces zones.

**NOTICE EXPLICATIVE  
ANNEXE SANITAIRE  
ASSAINISSEMENT**

La commune de FRAUENBERG possède un réseau d'assainissement de type unitaire.

Quelques tronçons, aux extrémités nord-ouest et sud-est ainsi que la rue des Mésanges sont réalisés en séparatif.

Les eaux usées sont amenées de toutes parts vers la station d'épuration (prévue pour 1000/ eq habitants), construite en 1974 en bordure de la Blies, sauf celles en provenance de la partie du sud-est du village qui devront être refoulées.

La desserte des zones d'extension de la commune telles que prévues dans le PLU nécessitera la réalisation d'extensions du réseau qui feront l'objet d'études précises lors du projet d'aménagement de ces zones, notamment pour confirmer l'extension du réseau séparatif ou non.

**NOTE TECHNIQUE SUR  
L'ELIMINATION DES  
DECHETS SOLIDES**

Une **collecte sélective** des bouteilles en plastique ainsi que des emballages en papier, carton et métal est effectuée tous les 15 jours. Les déchets sont acheminés à la déchetterie de Sarreguemines, route de Bitche.

La collecte du **verre** se réalise par apport volontaire dans un **container** situé sur le ban communal.

Une collecte des **objets encombrants** est effectuée deux fois par an.

La collecte des autres **ordures ménagères** est assurée par un ramassage hebdomadaire. Il est organisé par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences à laquelle adhère Frauenberg. Les déchets sont acheminés vers la décharge autorisée de Tenteling, près de Forbach.